

# Assurance vie et gestion ISR : un couple gagnant !



**ASSURANCE VIE** Par Édouard Michot  
Publié le 17/07/2017 à 12:24 - Mis à jour le 17/07/2017 à 12:26

**Vous êtes sensibles aux sujets tels que la protection de l'environnement, le respect des droits des salariés... Sachez qu'il est possible d'investir de manière socialement responsable dans le cadre de votre contrat d'assurance vie. Édouard Michot, président d'Assurancevie.com, propose un focus sur l'ISR.**

Via un contrat d'assurance vie tout comme via un PEA par exemple, les épargnants peuvent choisir d'orienter une part de leur capital vers une économie plus responsable et plus soucieuse de l'environnement.

## A LIRE AUSSI

Publié le 29/06/2017  
**Climat : les entreprises appelées à plus de transparence**

Publié le 31/05/2017  
**ExxonMobil sous la pression de ses actionnaires sur le climat**

Publié le 05/04/2017  
**Entreprises responsables : les françaises en pole position**

Publié le 04/07/2017  
**Assurance vie : premières simulations de l'impact de la réforme fiscale**

Publié le 28/06/2017  
**Assurance vie : des robots géreront-ils demain votre contrat ?**

Pour cela, il suffit de sélectionner des fonds (composés d'actions, d'obligations, etc.) dits ISR (Investissement Socialement Responsable).

## Définition de l'ISR

En 2013, afin de familiariser les particuliers avec l'ISR, l'AFG (Association Française de la Gestion financière) et le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable) ont décidé d'en préciser la définition : « *L'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.* ».

L'ISR a donc pour vocation de conjuguer la performance économique avec la notion de développement durable. Pour cela, le gestionnaire d'actifs en charge d'un fonds ISR devra intégrer des critères de sélection supplémentaires avant de retenir une société dans son portefeuille.

## Un œil différent pour la sélection de titres

Certains fonds dits responsables se contentent d'adopter des principes d'exclusion dans leurs investissements, en rejetant les entreprises ou les pays ne respectant pas certaines normes ou conventions internationales. Ils se détournent alors des entreprises des secteurs jugés dangereux soit pour la société (armement, alcool, tabac, pornographie...) soit pour l'environnement (OGM, nucléaire...). Car oui, il faut le savoir, ceux-ci ne sont pas forcément proscrits des fonds traditionnels.

Pour d'autres fonds, la société de gestion va sélectionner les entreprises dans lesquelles investir selon des critères, non pas exclusivement financiers, mais ESG (c'est-à-dire des critères Environnementaux, Sociaux/sociétaux et de Gouvernance).

Ces critères ESG mesurent l'impact environnemental (émissions de CO2, consommation de l'eau...), l'impact social (respect des droits du travail et des salariés...) et de gouvernance (indépendance du conseil d'administration, concentration du capital...). La société de gestion investira au sein des entreprises qui se montrent les plus performantes ou qui fournissent le plus d'efforts au regard de ces critères.

Enfin, certains supports d'investissement vont plus loin et affichent une approche thématique. Ceux-ci se concentrent sur des entreprises qui agissent en faveur du développement durable dans un secteur en particulier, tel que les énergies renouvelables, l'eau ou encore la santé.

## Des performances comparables aux fonds de même nature

Un fonds ISR investit dans des actions, des obligations d'entreprise, etc., tout comme un fonds traditionnel. Il présente donc les mêmes risques qu'un support composé de produits financiers similaires (actions, obligations, monétaire...) et des performances comparables.

D'après certaines analyses, il semblerait que les sociétés les plus responsables soient aussi les plus performantes économiquement sur le long terme.

Quelques exemples de fonds ISR / ESG éligibles à l'assurance vie. (liste non exhaustive donnée à titre indicatif)

Nom du fonds (Code Isin)	Société de gestion	Catégorie Morningstar	Performance annualisée sur 5 ans
Allianz Valeurs Durables (FR0000017329)	Allianz Global Investors Gmbh	Actions zone Euro Grandes Cap.	12,70% (au 10/07/2017)
Aviva Valeurs Responsables (FR0010746776)	Aviva Investors France	Actions zone Euro Grandes Cap.	13,76% (au 10/07/2017)
Black Rock New Energy (LU0171290074)	BlackRock (Luxembourg) S.A	Actions Secteur Energies Alternatives.	10,35% (au 11/07/2017)
Federal Conviction ISR Europe (FR000994378)	Federal Finance Gestion	Actions zone Euro Grandes Cap.	10,45% (au 10/07/2017)
Lazard Equity SRI (FR000003998)	Lazard Frères Gestion	Actions zone Euro Grandes Cap.	14,16% (au 10/07/2017)
Pictet Water (LU0104884860)	Pictet Asset Management (Europe) S.A	Actions Secteur Eau.	11,34% (au 10/07/2017)
Schroder International Selection Fund Global Climate Change Equity (LU0302446645)	Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A	Actions Secteur Ecologie.	12,09% (au 11/07/2017)
Sycomore European Growth (FR0010117093)	Sycomore Asset Management.	Actions zone euro Flex Cap.	13,39% (au 10/07/2017)
Sycomore Sélection Responsable (FR0011169341)	Sycomore Asset Management.	Actions zone euro Flex Cap.	15,20% (au 10/07/2017)
Trusteam ROC (FR0010981175)	Trusteam Finance	Actions International Gdes Cap. Croissance.	12,93% (au 10/07/2017)

Les performances indiquées sont nettes des frais de gestion du fonds concerné et brutes des frais de gestion du contrat. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

**AVERTISSEMENT** : Il existe un risque de perte en capital sur les sommes investies sur les unités de compte. L'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances indiquées dans les différents documents (DICI, reporting...) sont nettes des frais de gestion du support concerné et brutes des frais de gestion du contrat.

**VIDÉOS À LA UNE**

**Quels sont les meilleurs placements pour vos liquidités ?**

Faites le plein du Livret A et du LDD, puis complétez par des livrets défiscalement à taux boosté. Vous pouvez aussi...

Toutes les vidéos >

## Le Revenu recrute un stagiaire

**5 décisions** pour passer un été tranquille

Infographie Conseil | **Le Revenu**

**ÉVÈNEMENTS & SALONS**

**L'ESPACE TÊTE D'OP**

Centre de congrès

Séminaires, salons, conventions, exposition

**RÉUNION ACTIONNAIRES**

2 Octobre | 18 heures | Lyon-Villeurbanne

**Réunion actionnaires Sanofi/ Valeo**

Réunion actionnaires Sanofi/ Valeo animée par Hubert Couédic, rédacteur en chef adjoint au Revenu.

Tous les événements >

Retrouvez notre Palmarès **des Trophées 2017 des meilleurs Sicav et Fonds**

**LES DERNIÈRES INFOS**

le 17/07/2017 à 16:04  
**Toujours plus de personnes âgées en établissement, et plus dépendantes (étude)**

le 17/07/2017 à 15:53  
**Wall Street, en pleine saison de résultats, ouvre près de l'équilibre**

le 17/07/2017 à 15:41  
**La Bourse de Paris toujours sans conviction (-0,09%) après les débuts de Wall Street**

le 17/07/2017 à 15:13  
**L'euro se stabilise face au dollar, la prudence reste de mise**

le 17/07/2017 à 15:07  
**La France a emprunté 5,966 mds EUR à court terme**

Toutes les brèves >

**BOUTIQUE LE REVENU**

Avec le Kiosque et la Librairie, retrouvez l'Hebdo, le Magazine Placements, les guides et hors-séries du Revenu ainsi que des livres de référence sélectionnés par la Rédaction.

DÉCOUVRIR

**Les Trophées 2017 des meilleurs contrats Assurance Vie**

**Le Quotidien du Revenu** | L'information boursière chaque jour

Recevez-le en cliquant ici

**AGENDA DES SOCIÉTÉS**

Le 18/07/2017 à 12h00  
**DIVIDENDE Prodware**

Le 18/07/2017 à 12h00  
**DIVIDENDE Focus Home Interactive**

Le 18/07/2017 à 12h00  
**DIVIDENDE Laurent-Perrier**

Toutes les dates >